

Marseille Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINEGRAPHIQUE

N° 44 - Samedi 30 Octobre 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEME DU JOUR

ANTOINE ET LE CINÉMA

C'est évidemment à l'Histoire du Théâtre, bien plus qu'à celle du Cinéma, qu'il appartient de faire à André Antoine la place à laquelle lui donne droit une longue vie d'initiatives hardies, d'efforts intelligents et patients, de réalisations heureuses et productives, de désintéressement, d'amour de son métier et de dévouement à l'Art.

Néanmoins le Cinéma ne peut laisser partir un tel homme sans marquer qu'il lui est reconnaissant d'avoir mis à son service une bonne part d'une activité qui n'avait, pour s'employer, que l'embarras du choix.

Quand Antoine a découvert le Cinéma, il était déjà auréolé de tous les succès qu'il avait remportés au Théâtre Libre et au Théâtre Antoine du boulevard de Strasbourg, sur la scène duquel précisément, par un jeu ironique du destin, on s'employait, à l'instant où il agonisait, à ressusciter quelques-unes des heures les plus heureuses qu'il y avait vécues. A cette auréole une autre s'ajoutait depuis peu, celle que venait de lui mettre au front le courage malheureux qu'il avait déployé à Toulon, de 1906 à 1914, monté avec un luxe d'enfant prodige et des soins d'amoureux, d'auteurs et de chefs-d'œuvre comme le « Jules César » et « Troilus et Crossida », de Shakespeare, ou la « Psyché », de Molière et Corneille, et des œuvres plus discutables dont le principal mérite était d'autoriser les plus ingénieuses recherches de mise en scène, les plus subtiles interprétations de pensées jeunes et hardies. Mais tout cela coûte cher et la faillite seule avait récompensé cet effort soutenu six années durant.

Antoine, qui était volontiers amer, s'était laissé aller à son amertume et sans qu'on puisse lui en vouloir, il avait tourné le dos au Théâtre, mais il n'était ni découragé, ni fatigué, et c'est vers le Cinéma qu'il avait orienté son besoin d'activité en acceptant la proposition que lui avait faite la plus importante maison de production de l'époque, « La Société Cinématographique des Auteurs et Gens de Lettres » (La S.C.A.G.L.).

Malheureusement la guerre survint qui retarda de quatre années les débuts d'Antoine dans la mise en scène cinématographique. Son premier film fut « Les Frères Corses ». Puis vinrent « Les Travailleurs de la Mer », d'après Victor Hugo ; « Le Coupable », d'après un roman de François Coppée ; « Mlle de la Seiglière », d'après la comédie de Jules Sandeau, un des spectacles les plus familiaux de la Comédie-Française, pour en arriver, en 1921, à « L'Arlesienne ».

L'intervention d'Antoine dans la vie cinématographique avait empli d'espoir tous ceux qui ne trouvaient pas que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes cinématographiques. Ces espoirs étaient naturels, car il est bien certain que si Antoine avait apporté au Cinéma l'esprit révolutionnaire dont il avait fait preuve en créant le Théâtre Libre, en révélant au public, trente années durant, des œuvres françaises et étrangères que tous les autres directeurs avaient repoussées et en bouleversant aussi bien le jeu des acteurs et la mise

en scène comme ils ne l'avaient encore jamais été depuis que le Théâtre existait, s'il avait osé — comme il en sentait la nécessité — bousculer les routines dont souffrait le Cinéma français, il aurait donné à celui-ci quelques-unes des œuvres dont il avait besoin.

Malheureusement Antoine était trop homme de théâtre et trop l'homme d'un certain théâtre pour pouvoir s'arracher au Théâtre et aux principes qui l'avaient dirigé tout au long de sa vie théâtrale. Ce fut donc à des œuvres théâtrales qu'il demanda son inspiration cinématographique, à des acteurs de théâtre qu'il confia l'interprétation de ces œuvres (l'interprétation de « L'Arlesienne » qui réunit une cantatrice de l'Opéra, un pensionnaire de la Comédie-Française, une vedette de music-hall, est à cet égard singulièrement éloquent). Ce fut donc, en un mot, encore du Théâtre qu'Antoine continua à faire en pénétrant au studio. Sans doute ces films étaient-ils intelligents et soignés, mais ils n'étaient à aucun degré du cinéma et ne possédaient même pas ce parfum de nouveauté, d'originalité, de personnalité que dégageait la moindre pièce mise en scène par lui. Antoine était venu trop tard au Cinéma.

Il sentait pourtant quelle force le Cinéma représentait et il en donna encore une preuve le jour où, ayant renoncé à la mise en scène, ce fut à la critique des films qu'il consacra une activité qu'en dépit de l'âge il ne consentait pas à laisser inemployée.

Antoine n'a pas été pour le Cinéma le grand homme qu'il a été pour le Théâtre. Le cinéma français doit pourtant regarder comme un honneur qu'un homme comme Antoine ait eu assez de confiance pour lui consacrer une bonne part de son temps, de son activité, de son intelligence et de son talent et de cette collaboration qui n'a apporté ni à l'un ni à l'autre de bien vives satisfactions, il doit lui garder une reconnaissance dont nul n'a le droit de supposer qu'elle manque de sincérité.

René JEANNE.

— Maurice Cam de retour de la Côte d'Azur a commencé aux studios des Buites-Chaumont les intérieurs de « Mlle d'Amour », d'après le roman de Saint-Soray. Elmo Rossi qui est la vedette de ce film, chantera plusieurs chansons dont une sérénade et « Le Chant du gardian », de Louis Gasté et un lamenté et « La Chanson du gauchon », de Lucchesi. On l'entendra également dans un air d'opéra : « Les Pêcheurs de Perles ».

LES MYSTERES DE PARIS CONNAISSANT UN GROS SUCCES A PARIS

Depuis plusieurs semaines, le « Triomphe » et « La Scala » refusent du monde à chaque séance ; ceci depuis que « Les Mystères de Paris », la dernière réalisation de Jacques de Baroncelli, ont pris possession des écrans de ces deux établissements parisiens.

C'est un très gros succès populaire que détient avec ce film le sympathique producteur André Paulvé, Jacques de Baroncelli a su fort bien traiter en images l'œuvre si touffue et si riche en nombreux rebondissements d'E. Sue.

Devant le succès que connaît actuellement ce film à Paris, on a la certitude que « Les Mystères de Paris » sera l'un des films à connaître les plus grosses recettes de l'année.

« Pathé-Consortium-Cinéma » a le plaisir d'informer ses nombreux clients que le grand film en deux époques de Marcel Carné, « Les Enfants du Paradis », sera distribué par ses soins.

ON VERRA GABY MORLAY DANS « LA CAVALCADE DES HEURES » LE FILM DES VEDETTES

Gaby Morlay est l'une de nos plus grandes comédiennes actuelles. Ses succès, tant à la scène qu'à l'écran ne se comptent plus. C'est une artiste sensible et délicate, au jeu puissant. C'est avec infiniment de plaisir que les spectateurs la reverront dans « La Cavalcade des Heures », son dernier film depuis « Le Voile Bleu » qui fut un de ses plus gros triomphes. Dans le film réalisé par Yvan Noé, Gaby Morlay joue le rôle d'une maman qui retrouve son petit garçon et cela lui permet d'extérioriser avec beaucoup d'émotion et de finesse son grand talent. « La Cavalcade des Heures » dont la sortie en double exclusivité sur les Boulevards et les Champs-Élysées est prochaine, est également interprétée par Fernandel, Charles Trénet, Pierrette Caillol, Jean Chevrier, Meg Lemonnier, Jean Marchat, Jules Ladoumègue, Jean Daurand, Jeanne Fusier-Gir, André Le Gall, Félix Oudard, Lucien Gallas, Tramel, Charpin.

PARIS

— L'accident survenu à Pierre Mingand, lors d'une scène de bagarre de « Coups de Tête », est beaucoup plus grave qu'on le croyait. Le sympathique comédien ayant dû subir une opération chirurgicale, le film que réalise René Le Henaff, d'après un scénario original de Roland Dorgeles, devra subir un arrêt.

— « Faublas » sera le titre du prochain film de Jacques Becker. Il sera réalisé par l'Essor Cinématographique Français, d'après un scénario original de Maurice Aubergé, Jacques Becker et Maurice Griffe. Raymond Rouleau, qui tourne actuellement « L'Aventure est au coin de la rue », que met en scène Daniel Norman, sera la vedette masculine de « Faublas ». Micheline Presle sera la vedette féminine du film qui comprendra également, dans sa distribution, le nom de Jean Chevrier.

— Marcel Martin vient de tourner un film sur « Le Tennis ». Marcel Martin est le réalisateur de « L'Appel du Stade » et de « Forces sur le Stade ». Henri Cochet a été le conseiller du film « Le Tennis » qui montrera ce sport à travers les âges. Plus de 175 costumes d'époque ont dû être confectionnés spécialement pour cette production.

— C'est Claude Autant-Lara qui fera la mise en scène de « Sylvie et le Fantôme » le film qui sera tiré de la célèbre pièce d'Alfred Adam, qui fit les beaux soirs du Théâtre de l'Atelier, la saison dernière. Ce film, pour lequel aucun interprète n'est encore engagé, sera produit par Pathé, en combinaison avec M. Tramichel.

— Albert Préjean, Claude Génia, Aimé Clariond, Jean Paqui, Yves Deniaud, Jean Servais, Maurice Escande, Pierre Magnier, Noël Roquevert, Yolande Lajton et Roger Karl sont de la distribution de « La Vie de Plaisir », le film qui met actuellement en scène Albert Valentin, pour la Continental Film.

— On annonce comme prochaine la sortie en exclusivité, à Paris, du film « Le Brigand Gentilhomme », réalisé par Emile Couzinet, d'après le roman d'Alexandre Dumas, avec dans les rôles principaux Robert Favart, Jean Weber et Katia Lova.

— « Cavalcade des Heures », le film que vient de tourner Yvan Noé avec de nombreuses vedettes, parmi lesquelles Gaby Morlay, Fernandel, Charles Trénet, Jean Chevrier, Pierrette Caillol, Tramel, Charpin et le champion Ladoumègue, passe en double exclusivité aux Portiques et au Ciné-Opéra.

— Irène Corday étant tombée ma-

LYON

— Après une semaine complète de pénitence, les cinémas ont repris leur activité. Comme cela se comprend, les distributeurs et exploitants ont poussé un véritable cri de soulagement en apprenant la levée du couvre-feu.

— Pour la plupart, les salles ont repris les programmes qu'elles affichaient la semaine précédente. Cela ne nous met pas en avance pour la sortie en première vision des films.

— Que voyons-nous, cette semaine, à Lyon ? Au Pathé, « Les Anges du Péché » ; le tandem Tivoli-Majestic continuera avec le 2^e épisode du « Comte de Monte-Cristo », alors que le Modern affiche toujours son grand succès « Béatrice Cenci ». A la Fourmi, « Le Roi s'amuse ». La Scala fera sa dernière semaine avec « Le Corbeau » et le Cinéma journal affiche « Hommage à Bizet ».

— Le « Loup des Malvencours », dont nous avons entretenu déjà à plusieurs reprises nos lecteurs, vient de faire à Saint-Etienne pour sa sortie au « Royal » 140.000 fr. dans sa semaine. Joli résultat à l'actif de la R. A. C.

— Nous apprenons que « L'Éternel Retour », joyau de la Discina, le film dont le nom est sur toutes les lèvres actuellement, qui sort en triple exclusivité à Paris avec un succès jamais égal, a été présenté par son producteur, M. André Paulvé lui-même, aux membres du Gouvernement et au corps diplomatique, au Royal, de Vichy, en une soirée de gala qui fut spécialement réussie. Mme la Maréchale Pétain avait bien voulu honorer de sa présence cette soirée.

— Tous les spectateurs ont été fortement impressionnés par le film de Jean Cocteau, réalisé par Jean Delannoy, dont la critique se plaît à dire, dès maintenant, qu'il est le plus authentique chef-d'œuvre présenté.

— M. André Balland, qui était précédemment chez « Sélecta » comme directeur, vient de monter une affaire de production et distribution cinématographique à Monte-Carlo. D'autre part, nous avons eu la bonne fortune de le rencontrer au cours d'un de ses passages à Lyon, où il vient également de prendre la présidence de la S.O.C.E. Ses projets pour la S.O.C.E. sont nombreux et nul doute que sous son avisée direction, cette société doive compter avant peu parmi les grosses maisons de distribution lyonnaises.

TOULOUSE

— Actuellement, sur les écrans de Toulouse : aux « Variétés », « L'Homme de Londrès » ; au « Plaza », « Monsieur des Lourdes » ; au « Trianon », « Arlette et l'Amour ».

— Voici les films projetés pendant la semaine du 13 au 19 octobre 1943 : Au « Plaza » : « Goupi Mains-Rouges » constitue le gros succès de la semaine et a réalisé durant sa première exclusivité 342.234 francs. Le film a été maintenu une deuxième semaine. — Aux « Variétés » : « Tragédie au cirque », a intéressé le public et a totalisé en une semaine : 320.000 fr. — Au « Trianon » : « Marie-Martine ». Cette belle production a totalisé en deux semaines 581.449 fr. — Au « Cinéca » : « Les Inconnus dans la Maison » a totalisé en une semaine 154.000 fr. — Aux « Nouveautés » : « Romanco de Paris (2^e vision) ». — Au « Vox » : « L'Assassin du Père Noël (2^e vision) ». — Au « Gallia-Palace » : « La Habanera ».

— Le C.O.I.C. vient enfin de nous faire connaître les résultats de la soirée des œuvres sociales du cinéma, au « Plaza » La recette s'est élevée à : 99.930 francs.

— C'est au début de décembre que la grande vedette de l'écran : Fernandel, sera de passage à Toulouse sur la scène des « Nouveautés ».

Roger BRUGUIERE.

NICE

— Calme plat du côté de la production.

— Par contre, l'exploitation connaît la grande affluence. Ainsi, le tandem Paris-Palace-Forum est en passe de battre tous les records avec la première époque du « Comte de Monte-Cristo ». Gros succès aussi pour « Domino » à l'Éclair-Excelsior. Mentionnons pour mémoire « Le Soleil de Minuit », au Rialto-Casino. Au Mondial, bonne troisième semaine de « Fou d'Amour » (les gens aiment rire) en attendant un « boum » certain avec « Goupi Mains-Rouges ». Parmi les deuxièmes visions qui ont attiré du monde, mentionnons : « Le Mariage de Chiffon », au César ; « Le Roussillon », au Marengo, et « Défense d'aimer », au Fémina.

Nos Informations...

lade, les prises de vues des intérieurs de « Premier de Cordée », le film de Louis Daquin, sont une fois encore interrompues.

— Robert Caëcia, un des Chesterfields qui connut sur la piste de Medrano un prodigieux succès, va débiter au cinéma. Il sera Cocardas dans « Le Bossu », qui mettra prochainement en scène Jean Delannoy, d'après le roman de Paul Féval. Passepoil sera incarné par Louvigny. On sait que le rôle principal, celui de Lagardère, sera tenu par Pierre Isanchar.

— Lucien Baroux, Jacques Varennes, Odette Joyeux et Gabrielle Dorziat seront parmi les interprètes de « Echie au Roi », le film que prépare actuellement Jean-Paul Paulin, d'après un scénario de Henri Dupuy Mazuel. D'importantes scènes seront tournées dans le château de Versailles et dans celui de Rambouillet, avec le concours des ballets de l'Opéra de Paris.

Luc CAUCHON.

TOULOUSE

— Actuellement, sur les écrans de Toulouse : aux « Variétés », « L'Homme de Londrès » ; au « Plaza », « Monsieur des Lourdes » ; au « Trianon », « Arlette et l'Amour ».

— Voici les films projetés pendant la semaine du 13 au 19 octobre 1943 : Au « Plaza » : « Goupi Mains-Rouges » constitue le gros succès de la semaine et a réalisé durant sa première exclusivité 342.234 francs. Le film a été maintenu une deuxième semaine. — Aux « Variétés » : « Tragédie au cirque », a intéressé le public et a totalisé en une semaine : 320.000 fr. — Au « Trianon » : « Marie-Martine ». Cette belle production a totalisé en deux semaines 581.449 fr. — Au « Cinéca » : « Les Inconnus dans la Maison » a totalisé en une semaine 154.000 fr. — Aux « Nouveautés » : « Romanco de Paris (2^e vision) ». — Au « Vox » : « L'Assassin du Père Noël (2^e vision) ». — Au « Gallia-Palace » : « La Habanera ».

— Le C.O.I.C. vient enfin de nous faire connaître les résultats de la soirée des œuvres sociales du cinéma, au « Plaza » La recette s'est élevée à : 99.930 francs.

— C'est au début de décembre que la grande vedette de l'écran : Fernandel, sera de passage à Toulouse sur la scène des « Nouveautés ».

Roger BRUGUIERE.

NICE

— Calme plat du côté de la production.

— Par contre, l'exploitation connaît la grande affluence. Ainsi, le tandem Paris-Palace-Forum est en passe de battre tous les records avec la première époque du « Comte de Monte-Cristo ». Gros succès aussi pour « Domino » à l'Éclair-Excelsior. Mentionnons pour mémoire « Le Soleil de Minuit », au Rialto-Casino. Au Mondial, bonne troisième semaine de « Fou d'Amour » (les gens aiment rire) en attendant un « boum » certain avec « Goupi Mains-Rouges ». Parmi les deuxièmes visions qui ont attiré du monde, mentionnons : « Le Mariage de Chiffon », au César ; « Le Roussillon », au Marengo, et « Défense d'aimer », au Fémina.

LES ANGLES DU PIÉCHIE



(Production "Synopsis")

On tourne...

Il y a dans « Voyage sans Espoir », le film que réalise actuellement Christian Jaque pour Roger Richebé, d'après un scénario de Pierre Mac Orlan, un personnage qui ne manquera pas d'intriguer plus d'un spectateur.

C'est celui d'un homme vêtu d'un pardessus noir de demi-saison avec une fleur blanche à la boutonnière, coiffé d'un chapeau melon, portant lorgnon et parapluie. Qui est-il ? D'où vient-il ? Où va-t-il ? Nul ne pourrait répondre à ces questions. Et pourtant, il est de toutes les scènes, surgissant brusquement avec son air bon enfant et apportant avec lui encore un peu plus de mystère.

Louis Salou a réussi à camper un personnage énigmatique et sa création étonnante de vie et de pittoresque dans « Voyage sans Espoir » le classera parmi les meilleurs artistes de composition.

Les Films Roger Richebé

TOULOUSE

Un bon film vient d'être réautorisé

LE MONSIEUR DE 5 HEURES

avec

André Lefaur, Armand Bernard
Meg Lemonnier, Josseline Gaël, etc

Un film remarquable et remarqué

LE BARON FANTOME

En 12 Jours au "REX" de Marseille

LES DEUX ORPHELINES

ont réalisé

845.010 francs
chiffre record de la salle

Jean TISSIER, ALERME
Pierre Mingand, Josseline GAEL

dans

Coup de Tête

Scénario et dialogue de Roland DORGELES

(Production Ed. Harispuru)

Le film en couleurs le plus prodigieux du siècle

Les Aventures Fantastiques du Baron Munchhausen

Marseille Lyon Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉMATOGRAPHIQUE

N° 44 - Samedi 30 Octobre 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

ARRETE DU 30 AOUT 1943
DESIGNANT LE PRESIDENT
DE LA COMMISSION DE CONTROLE
CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Chef du Gouvernement, ministre
secrétaire d'Etat à l'Information,
Vu le décret-loi du 27 août 1939 con-
cernant le contrôle de la presse et des
publications,

Vu les décrets des 27 août et 12 sep-
tembre 1939 portant application du dé-
cret précité,

Vu la décision ministérielle du 27
mars 1941 relative au contrôle ciné-
matographique,

Vu les arrêtés des 19 décembre 1941 et
16 juillet 1942 modifiés par l'arrêté du
23 septembre 1942 relatif au contrôle ci-
nématographique,

ARRÊTE
ARTICLE PREMIER. — M. André Rivol-
let est nommé président de la Commis-
sion de Contrôle Cinématographique en
remplacement de M. Paul-Morand ap-
peint à d'autres fonctions.

ARTICLE 2. — Le Directeur général de
la cinématographie Nationale est char-
gé de l'exécution du présent arrêté.
Fait à Vichy, le 30 août 1943.

Signé : Pierre LAVAL
Certifié conforme
auprès du Chef du Gouvernement,
RENAND.

DECISION N° 50

L'application de la décision N° 50
portant suppression de la sortie gé-
nérale sur Paris est provisoirement sus-
pendue.

DECISION N° 53

relative à la fixation des prix
pour les travaux de copies de série

Vu la loi du 16 août 1940 concernant
l'organisation provisoire de la produc-
tion industrielle,

Vu la loi du 26 octobre 1940 portant
réglementation de l'industrie ciné-
matographique,

Vu les décrets des 2 décembre 1940
et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'or-
ganisation de l'industrie Cinématogra-
phique,

Le Comité de Direction décide :
ARTICLE UNIQUE. — A dater de la pu-
blication de la présente décision dans le
journal « Le Film », la Décision N° 1
du C.O.I.C. prévoyant sur le tarif de
tirage de copies de 1939 un abattement
de 20 % et des conditions particulières
d'escompte, est abrogée.

Paris, le 23 septembre 1943.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHEBE.

DECISION N° 54

Relatives au contrôle des Recettes
dans les Salles de Cinéma

Le Comité de Direction décide :
ARTICLE PREMIER. — Aucune personne
ne peut être admise à une séance de
spectacle cinématographique si elle n'est
porteuse d'un billet d'entrée délivré con-
formément aux prescriptions de la pré-
sente décision.

ART. 2. — Il est interdit aux exploi-
tants de salles de spectacles ciné-
matographiques de se servir de billets d'en-
trée autres que ceux pris en charge par
l'Administration des Contributions Indus-
rielles.

graphiques de se servir de billets d'en-
trée autres que ceux pris en charge par
l'Administration des Contributions Indus-
rielles.

ART. 3. — La mise en vente des billets
d'entrée ou de tout bon donnant droit à
la remise de ces billets, est interdite en
dehors des caisses des salles de specta-
cles cinématographiques. Les caisses doi-
vent être installées au lieu même de
l'exploitation.

ART. 4. — Chaque billet ne donne
droit à entrée qu'à une personne. Il ne
peut être vendu qu'au prix qu'il porte
imprimé, et ne doit être utilisé que pour
la catégorie de place à laquelle il cor-
respond, sauf décalassement constaté par
la délivrance d'un billet de supplément.

ART. 5. — Les billets de même caté-
gorie doivent être numérotés d'une façon
continue. Ils ne peuvent être détachés
de carnet à souche ou du rouleau qu'au
moment de leur remise aux spectateurs.
Ils doivent être employés strictement
dans l'ordre des numéros.

ART. 6. — Chaque billet se compose de
deux parties : une partie destinée au
spectateur et une partie réservée au
contrôle.

Cette dernière partie est détachée à
l'entrée de la salle par les préposés à
cet effet, qui la déposent dans une boîte
fermée que seul le Directeur de la salle
a la possibilité d'ouvrir et remettrait à
chaque spectateur la partie du billet
qui lui revient.

ART. 7. — Chaque spectateur est tenu
de conserver son billet d'entrée jusqu'à
la fin de la séance. Il doit le présenter
à toute demande qui lui est faite par
les préposés de l'exploitant, par les
agents du service chargés de la percep-
tion de l'impôt sur les spectacles ou par
les agents habilités du Comité d'or-
ganisation de l'industrie cinématogra-
phique. S'il ne peut satisfaire à cette
obligation, il est tenu d'en acquitter à
nouveau le prix d'entrée, et ce, au taux
le plus élevé, à moins qu'il ne justifie
qu'un taux inférieur lui était applicable.

ART. 8. — En dehors des billets à
prix plein, peuvent seuls être utilisés
des billets spéciaux répondant aux condi-
tions suivantes :

1° *Billet demi-tarif.* — Les billets de
demi-tarif sont réservés aux militaires,
aux jeunes des Chantiers de Jeunesse
et aux enfants de 4 à 14 ans.

2° *Service.* — Ces billets, qui ne don-
nent lieu à aucune perception, ne peu-
vent être délivrés qu'aux personnes ten-
ues d'assister au spectacle en raison
de l'exercice de leurs fonctions ou de
leur profession, dans les conditions dé-
terminées par les règlements en vi-
gueur. Le nom, la qualité et, éventuelle-
ment, le numéro de la carte du béné-
ficiaire devront être portés sur le talon
de chaque billet délivré.

3° *Evanchés.* — Ces billets, qui ne
doivent, en aucun cas, donner lieu à
paiement d'une redevance quelconque,

ni être utilisés pour la rémunération de
spectacles peuvent être délivrés par les
exploitants dans les limites fixées par
les règlements en vigueur.

4° *Taxe.* — Ces billets sont destinés
à constater les entrées consenties à titre
gratuit par l'exploitant, mais comportant
perception des impôts. Leur délivrance
peut seulement donner lieu à
paiement d'une somme (imprimée sur le
billet) représentant forfaitairement cette
perception.

ART. 9. — Dans chaque salle de specta-
cle cinématographique, doit être tenu à
jour, en permanence, un registre spé-
cial, délivré au nom de la salle par le
Comité d'organisation. Les prescriptions
portées sur ce registre doivent être stricte-
ment suivies.

ART. 10. — Les exploitants de specta-
cles cinématographiques doivent adres-
ser au Comité d'organisation de l'Indus-
trie Cinématographique (Service du
contrôle des Recettes) à chaque change-
ment de programme, une déclaration uti-
ment établie et remplie sur les formulai-
res remis à cet effet, indiquant notam-
ment :

— les recettes brutes et les recettes
nettes de chaque journée, matinée et
soirée ;

— les titres des films joués, le distri-
buteur régional ayant loué les films, les
conditions de location, la part des rec-
ettes revenant à chacun d'eux ;

— le nombre de billets de chaque caté-
gorie employés au cours de la période
de programme, avec décompte des rec-
ettes brutes réalisées.

ART. 11. — Les agents habilités du Comi-
té d'organisation de l'industrie Ciné-
matographique, sur présentation de leur
carte individuelle, ont libre accès dans
les salles de spectacles cinématographi-
ques pour l'exercice de leur contrôle. Ils
peuvent se faire communiquer toutes
pièces et documents que les exploitants
sont tenus, aux termes des règlements
en vigueur, de conserver à la disposition
des agents chargés de la perception de
l'impôt sur les spectacles.

ART. 12. — La présente décision est
applicable dès sa parution dans le jour-
nal « Le Film » dans toutes les locali-
tés où la décision N° 6 du C.O.I.C. n'a
pas encore été mise en application.

Paris, le 5 octobre 1943.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHEBE.

CARTE D'IDENTITE

Nous rappelons à MM. les exploitants
qu'il leur est interdit d'utiliser en ca-
bine du personnel non titulaire de la
carte d'identité professionnelle ou muni
d'une carte autre que celle prévue pour
l'emploi effectivement occupé (Décision
N° 4 et 10 du C.O.I.C.).

La validité des cartes professionnelles
est constatée par l'apposition d'une vi-
gnette semestrielle.

MM. les exploitants de la région de
Marseille désirent embaucher du person-
nel de cabine pourront s'adresser au
Centre du C.O.I.C. où tous renseigne-
ments leur seront fournis tant sur la si-
tuation du personnel que sur les démar-
ches à effectuer vis-à-vis de l'Inspection
du Travail.

Le C. O. I. C. a tenu à Toulouse,
dans la salle de la Chambre de Commer-
ce, le jeudi 21 octobre 1943, une impor-
tante réunion des exploitants de la ré-
gion.

Cette réunion qui était présidée par
M. Trichot, président des Exploitants de
France ; M. Thomas, délégué général du
C.O.I.C. pour la zone Sud ; M. André
Leclerc, chef du sous-centre du Sud-
Ouest a eu pour but principal l'examen
des grands problèmes qui intéressent
actuellement l'industrie cinématographi-
que, ainsi que la définition de l'orien-
tation nouvelle du C.O.I.C., en vue de la
constitution de la corporation ciné-
matographique.

La journée s'est ensuite terminée par
les doléances et les vœux qu'ont émis les
exploitants présents à cette séance.

REUNION DES EXPLOITANTS
DE LA REGION DE TOULOUSE

DANS « FEMMES D'AFFAIRES »
IL Y A « FEMME »

Une jeune femme dirige une
importante usine de parfums de
luxe et il n'y a place dans sa vie
laborieuse pour aucune pensée fri-
voles, pour aucune rêverie senti-
mentale. Les affaires semblent
avoir détruit en elle toute fémi-
nité.

Mais un jour la Fantaisie fait
irruption dans cette existence trop
bien réglée sous les traits d'un ai-
mable bohème qui sait parler
d'amour en badinant et mettre de
la poésie dans tout ce qu'il fait...

Et l'industrielle, séduite, dé-
pouille peu à peu sa raideur de
femme d'affaires pour n'être bien-
tôt plus qu'une amoureuse.

Tel est le sujet de *L'Inévitable*
M. Dubois, un film de Pierre Bil-
lon. Un film tout pétillant d'esprit
français, joué avec un brio inéga-
lable, par Annie Ducaux et André
Luguet, qui secondent l'excellent
Tramel et Mony Dalmès, la jeune
et charmante sociétaire de la Comé-
die-Française.

L'Inévitable M. Dubois est sa-
lué comme l'une des meilleures
réalisations françaises depuis plu-
sieurs années.

COUP D'OEIL EN COULISSE

Pas beaucoup de nouveautés à
signaler cette semaine, car nous
avons déjà parlé d'Arlette et
l'Amour, de Foyer Perdu, du Se-
cret de Madame Clapain, lors de
leur présentation. Il en est de mé-
me du Capitaine Fracasse qui
continue au tandem Odéon-Rialto
sa carrière, après avoir subi quel-
ques heureuses coupures. Un con-
frère disait récemment que la cri-
tique cinématographique ne sert à
rien, il faut croire qu'il se trompe
puisque l'on a coupé dans Fra-
casse précisément les scènes qui
avaient déçu à la totalité des cri-
tiques lors de la présentation pri-
vée. Signalons aussi que Monsieur
des Lourdines a passé deux se-
maines durant au Rex. C'est un
film digne et noble, dommage qu'il
soit un peu lent et surtout froid,
mais on peut faire confiance en
Pierre de Hérain pour l'avenir.
Succès mitigé pour La Ville Dorée
qui mérite certainement d'être vue
par tout le monde. Dommage
qu'on ait coupé une des meilleures
scènes du film, celle du viol. Pour-
quoi l'agence est-elle plus catho-
lique que le pape-censure ? Les ou-
vrages du Capitole sont incon-
solés.

Charles FORD.

L'ETERNELLE PECHERESSE
DU CINEMA FRANÇAIS

Quelle est l'actrice française qui
joue le plus souvent les rôles de
vamps et de pécheresses ? Evi-
demment tout le monde peut ré-
pondre à cette question Colette
Darfeuil. C'est en effet cette blan-
che vedette qui a la charge dans
quelques centaines de productions
de « vamp » le héros et de l'en-
traîner soit dans des péripéties
extraordinaires, soit tout simple-
ment de lui faire perdre son âme...

C'est au moins pour la 367^e fois
que la pétillante Colette Darfeuil
exercera sa séduction dans *L'Es-
calier sans Fin* et on peut crain-
dre qu'après Pierre-Richard
Willm, après Berval, après tant
d'autres Pierre Fresnay, ne soit
cette fois victime des charmes
trop prenants de la belle Colette.
Mais rassurons-nous, Madeleine
Renard et Susy Carrier veilleront
à ce que l'âme du héros ne soit
point vendue au diable...

Tous les Trimestres
LE NOUVEAU-FILM
Le Numéro d'Octobre vient de paraître
Prix : 35 fcs
Les Cigarettes
Av. de la Favorite
CANNES

PRESENTATIONS
(en application de la décision n° 14
du C. O. I. C.)

LYON
Lundi 8 Novembre
A 10 h., au « Pathé »
Chaines Invisibles
(Empire Films)

Mardi 9 Novembre
A 10 h., au « Pathé »
L'Intruse
(Empire Films)

A 15 h., au « Pathé »
Les Deux Orphelines
(Empire Films)

TOULOUSE
Mercredi 8 Décembre
Aux « Variétés » (Sortie)
Foyer Perdu
(A. C. E.)

AGENCE
D'INFORMATION
CINÉMATOGRAPHIQUE

de la Presse Française
et Etrangère
(Hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

Direction générale :
MARSEILLE
2, boulevard Baux (Pointe-Rouge)
Tél. : Dragon 99-80
C. C. Postaux
Marc Pascal, 818-70 - Marseille

Directeurs de :

PARIS :
M. George FRONVAL, 32, rue
de la Fontaine (18^e). Tél. : Av.
10 h. Aut. : 81-75.

LYON :
M. Luc CAUCHON, 88, rue Bou-
tailler, Grigny (Rhône). Tél. :
Franklin 50-54.

TOULOUSE :
M. Roger BRUGUIERE, 10, allées
des Soupirs.

NICE :
M. Léon ROGGERO, 85, rue Pastro-
relli.

Abonnement : UN AN, 60 fr.
REPRODUCTION AUTORISEE

Le Gérant : Marc PASCAL.
Imprimerie : 170, La Canabière.

2 chiffres jamais atteints :

Première sortie à Paris, en 6 jours :
903.240 francs



L'Eternel Retour

Première sortie dans la Région de Marseille
en 6 jours au "CAPITOLE" de Montpellier

206.950 francs

chiffre jamais atteint

par aucun film dans aucune salle de cette ville

TINO ROSSI

dans le film de
sa vie

L'Ile d'Amour

(en cours de réalisation)

La liste des records
Va s'allongeant encor...

c'est maintenant au tour de Toulouse

où

Marie Martine

réalisée à sa première semaine d'exclusivité

330.848 frs. au "Griannon"

(record de la salle)

Cette grande production française sortira en exclusivité à
MARSEILLE à partir du 3 NOVEMBRE au nouveau tandem
"ODEON-RIALTO"

"Celaï-Journal"

LYON
98, Bd des Belges
Lafandé 26-89

MARSEILLE
103, Rue Thomas
National 23-85

TOULOUSE
10, r. Claire Pauilhac
Tél. 221-36

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

A partir du 10 Novembre
au tandem
ODEON-RIALTO
à Marseille

LE

Chant de l'Exilé

avec TINO ROSSI

Lucien Baroux
Blanchette Brunoy
Jules Berry
dans

Le Grand Combat

Distribué par S. E. L. B. FILMS

LYON TOULOUSE BORDEAUX
32, Rue Grenette 21, Rue Maury 7, Rue Segaller

TOBIS

Un cri unanime !
Mon Amour est près de Toi
film "Continental"
avec
TINO ROSSI

est bien le meilleur film
de la Saison 1943-44

MARSEILLE - LYON - TOULOUSE

100 % comique..

un nouveau "NARCISSE"

Feu Nicolas

avec

RELLYS

HELIOS-FILM MARSEILLE
FRANCE-DISTRIBUTION TOULOUSE
LYON-CINEMA LYON